



HAL
open science

La glose et le système appositif

Franck Neveu

► **To cite this version:**

Franck Neveu. La glose et le système appositif. Journées d'études sur le thème de la "Sémantique lexicale et discursive", Sep 2001, [Université de Provence], France. pp.143-167. hal-00012543

HAL Id: hal-00012543

<https://hal.science/hal-00012543>

Submitted on 26 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La glose et le système appositif

NEVEU Franck
Université de Caen, CNRS (UMR 6170)

1. Champ de l'étude et problématiques

La question soulevée ici pose de redoutables problèmes, que cet article ne peut avoir la prétention de résoudre. Son modeste objectif est plutôt, par l'introduction d'un point de vue syntaxique sur la glose, de développer les problématiques, de formuler des hypothèses, autrement dit davantage d'ouvrir la réflexion à des questionnements, que de la verrouiller par des solutions prématurées.

Quels sont les problèmes en jeu ici ? D'abord, la relative hétérogénéité des notions de glose et d'apposition, et leur caractère assez mal défini.

1.1. Hétérogénéité des notions : ce qu'est la glose

Selon l'usage le plus courant de la notion, exception faite de la perspective rhétorique, la glose est un type d'opération linguistique au centre de laquelle se trouve engagé le sens lexical et référentiel d'une unité contextualisée, prise dans un processus énonciatif de réflexivité linguistique. Ce processus traduit chez l'énonciateur des représentations de la langue, un certain rapport du sujet à sa langue, et, plus précisément, comme le travail de Catherine Julia l'a montré¹, des représentations d'un imaginaire herméneutique de la réception.

1.2. Hétérogénéité des notions : ce qu'est l'apposition

L'apposition, dans la perspective d'une grammaire de la phrase, est une catégorie fonctionnelle, au champ d'application qui reste encore fort imprécis, d'autant plus imprécis que son archive historique volumineuse, et d'ailleurs peu connue des linguistes, sert fréquemment de repoussoir et d'entrée en matière à une contestation de la notion, dont le champ d'application subit alternativement restrictions et extensions. « Pré-structurale », elle est en effet souvent tenue pour conceptuellement vide, l'archive en question s'arrêtant généralement pour la doxa à l'histoire de la grammaire scolaire du XIX^e siècle.

1.3. L'apposition n'est pas un marquage de glose

L'hétérogénéité apparente des deux notions réside donc dans cette association du sémantique et du syntaxique, du discursif et du

¹ Julia (2001). En particulier le chapitre 6, « Gloses et contexte ».

propositionnel, du processuel et du structurel, voire du rhétorico-herméneutique et du logico-grammatical.

Reste qu'on est largement fondé à commettre cette association du fait que la glose recourt à la structure appositive. Autrement dit, dans une approche non restrictive de la glose, c'est-à-dire non restreinte à un type structurel, on s'entendra sur le fait qu'il y a de l'apposition dans la glose, en ce que l'apposition est effectivement une des configurations syntaxiques possibles de ce mode réflexivité linguistique. Pour autant, semble-t-il, l'apposition ne saurait être pertinemment tenue pour un marquage de glose. Bref, l'apposition est sans doute descriptive mais n'est pas définitoire de la glose sur le plan syntaxique.

On pourrait le vérifier aisément à partir d'une étude quantitative sur un corpus historique sélectionnant des données textuelles en provenance de registres et de genres différents. Mais, comme on va le voir, on le vérifie tout aussi aisément, à partir d'un examen syntaxique et sémantique de quelques constructions, puisque dans le système appositif la glose manifeste une assez faible diversité de forme et de fonctionnement.

1.4. Rôle du détachement dans l'association glose/apposition

Le détachement est évidemment pour beaucoup dans cette relation fréquemment établie entre glose et apposition. Car les gloses étudiées en corpus témoignent de la fréquence des segments détachés dans les exemples.

Il faut préciser d'emblée que le lien établi dans l'analyse, explicitement ou non, entre glose et détachement se comprend, d'une façon générale, non par une marginalité de surface des constructions concernées, mais par les faits d'hétérogénéité énonciative qui affectent fréquemment les segments disjoints, et plus précisément ceux qui entrent dans le cadre de la modalisation autonymique : appositions, incises, commentaires, retouches, segments en italique ou entre guillemets, etc.

C'est là une caractéristique quasi constitutive de la discontinuité syntaxique à l'écrit comme à l'oral que ce feuilletage de l'énonciation². Mais tout ce qui est détaché n'est pas appositif, contrairement à ce qu'ont pu laisser entendre certaines présentations de la notion de détachement dans les années soixante et soixante-dix³. Il faut d'ailleurs attendre longtemps avant que la diversité syntaxique et sémantique des faits de

² Voir sur ce point, entre autres, l'étude de Patrick Sériot (Sériot, 1993), consacrée à l'enchâssement syntaxique, à la prédication seconde et à la stratification énonciative.

³ Par exemple, Morier (1961) ou Dubois & alii (1973).

syntaxe détachée n'apparaisse clairement dans les analyses⁴. Seuls, peut-être, Damourette et Pichon (1930-1950), dans leur traitement de la notion d'ambiance⁵, ont-ils assez tôt dégagé la diversité structurale du détachement (apposition, segmentation/dislocation, vocatif, circonstants extraposés, incises, etc).

D'une façon générale, la tendance à réduire les faits de détachement à telle ou telle formule syntaxique demeure. C'est le cas par exemple de Fradin (1988), qui limite la notion aux séquences disloquées, topicalisées et thématiques, ou encore de Combettes (1998), qui fait le choix de limiter la notion aux constructions absolues, et aux segments à tête adjectivale ou participiale.

Sans entrer ici dans le détail des problèmes méthodologiques du détachement, il convient tout de même d'observer que la notion même de détachement traduit une conception dérivationnelle des faits de discontinuité syntaxique, ce qui présuppose l'antériorité d'une structure liée, qui se trouve ainsi modifiée et disjointe. Or, il s'agit là d'une hypothèse discutable. Les travaux portant sur la question de l'intégration discursive et syntaxique, à l'écrit comme à l'oral⁶, approchent d'ailleurs le problème des segments non liés (qu'il s'agisse des vocatifs, des appositions, des incises ou des autocorrections) généralement en termes de juxtaposition de constituants - juxtaposition ordonnée, même à l'écrit, par un mode de cohésion de type dialogique et discursif -, et non pas en termes de dislocation d'un continuum syntaxique préalable qui serait régi par un mécanisme d'ordre subordinatif.

En outre, à supposer que cette conception dérivationnelle du détachement soit pertinente, elle ne saurait s'appliquer uniformément à tous les événements linguistiques que l'on a l'habitude de placer sous l'étiquette de *détachement*, étant donné la diversité des structures et des fonctions.

Il convient donc de rester prudent devant l'apparente accessibilité notionnelle du détachement, notion d'entrée tardive dans la métalangue, mais qui s'est rapidement installée dans les habitudes descriptives contemporaines. La conscience épilinguistique, qui s'exerce dans de nombreux faits de catégorisation spontanée, s'exerce à l'évidence pleinement dans le cas du détachement, censé identifier une discontinuité dans la linéarité du discours, discontinuité que l'on croit perceptible à

⁴ Voir, par exemple, Bonnard (1972), Mc Cawley (1982), Dupont (1985), Espinal (1991), Marandin (1998), Lambrecht (1998), Morel (1991), Willems (2001), etc.

⁵ Damourette et Pichon définissent les compléments ambiants comme des compléments faiblement intégrés à la structure propositionnelle.

⁶ Voir entre autres Morel (1991).

l'écrit comme à l'oral sans préalables méthodologiques particuliers. Excès d'empirisme et d'intuition dans l'identification des segments détachés qui nuit à la précision des contours de la notion.

1.5. Ajout *versus* détachement

La relation privilégiée établie entre glose et apposition s'explique aussi par les notions d'explication ajoutée, d'ajout, d'addition explicative, qui apparaissent dès les origines de la notion d'apposition, et qui décrivent, même de manière très générale, le fonctionnement de la glose.

On se contentera de rappeler l'existence du qualificatif d'*adjuncta*, que les grammairiens latins des IV^e et V^e siècles appliquent à l'*appositio*⁷, et le fait que la structure appositive peut être désignée dès la latinité⁸ par le terme grec d'*epexegetis*, littéralement « explication ajoutée ». Tout cela constitue le point de départ d'une tradition grammaticale de l'apposition qui se retrouve par exemple, au XVI^e siècle, chez Thomas Linacre, et au XVII^e siècle chez Vossius, et chez Arnauld et Nicole, dans *La Logique ou l'art de penser*⁹.

De cette analyse de l'addition par explication est sortie au siècle suivant la description sémantique des expansions accessoires du SN, et donc la description de l'apposition. Tout d'abord, la catégorie de l'adjonctif de l'abbé Girard¹⁰ (1747). Puis la définition de l'apposition par Du Marsais (1729-1756) et par Beauzée (1782), qui tourne autour de l'idée de l'addition d'un sens accessoire purement explicatif dont la suppression ne peut pas nuire au sens principal de l'énoncé.

On voit à ces rapides évocations que si la glose pose de sérieux problèmes de définition et de méthode, il en va de même pour le détachement et l'apposition.

Mais il faut surtout insister ici sur ce qui semble être une contradiction majeure dans l'analyse, puisque les notions d'addition (explicative) ou d'ajout, d'une part, de détachement, d'autre part, supposent en fait des visées radicalement différentes. Le détachement, *stricto sensu*, suppose une sortie du cadre propositionnel, c'est-à-dire une situation interne donc locale

⁷ Par exemple Charisius et Priscien. Voir sur ce point, entre autres, Rosier (1988), Baratin (1989), Colombat (1993).

⁸ Par exemple, chez Servius (V^e siècle).

⁹ Au chapitre des termes complexes, qui étudie contrastivement l'addition déterminative et l'addition explicative, addition qui « ne fait que développer ou ce qui était enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents » (Chap. 8, première partie).

¹⁰ *Adjonctif* défini par Girard comme « ce qui est mis par addition pour appuyer sur la chose ou pour énoncer le mouvement d'âme ».

du poste d'observation. L'addition et l'ajout supposent une entrée dans ce cadre, et donc une situation externe et globale du poste d'observation. Si dans les deux cas l'opération est tardive, c'est-à-dire seconde relativement à la base prédicative qui permet d'établir la relation, il n'empêche que deux pensées syntaxiques et sémantiques semblent ici s'opposer : une pensée de la phrase ou de la proposition, et une pensée du discours.

1.6. Définition du système appositif

Pour établir cet examen de la glose et du système appositif, on partira de la définition de l'apposition proposée au terme du numéro de *Langue française* consacré à la notion¹¹, définition qui résulte d'une approche inductive et cumulative du problème.

La notion d'apposition s'applique à un type de construction qui peut être décrit comme la mise en séquence par appariement de deux segments linguistiques hiérarchiquement ordonnés, constituant une expression désignative complexe, formellement disjointe par le détachement, composée:

1

- (i) d'un support actanciel syntaxiquement autonome dans la construction,
- (ii) pivot argumental interprédicatif,
- (iii) occupant une position référentielle dans l'énoncé,
- (iv) susceptible par conséquent d'être engagé dans une chaîne de référence, d'y tenir le rôle de pointeur nominal ou pronominal, et donc de participer activement à la cohésion textuelle,
- (v) présenté par l'encodeur comme non fini au plan informationnel et appelant une expansion de nature sémantique non restrictive,
- (vi) présupposant chez le décodeur, avec des finalités de communication fort variables selon les contextes, un scénario interprétatif, ce qui manifeste son inscription dans un milieu linguistique régi par le principe pragmatique de coopération;

2

- (i) d'un terme descripteur détaché,
- (ii) occupant une position disjointe de la structure argumentale de l'énoncé,
- (iii) de nature variée mais nécessairement compatible avec la caractérisation actancielle (descripteur adjectival, participial, nominal déterminé, nominal non déterminé, nominal absolu, nominal prépositionnel),

¹¹ Neveu (2000 c).

- (iv) formant un apport dont le fonctionnement syntacticosémantique est régi par un mécanisme d'incidence exercé en direction du support, et confirmé par des faits rectionnels (accord en nombre, voire en genre),
- (v) définissant avec son point d'appui une sphère actancielle affectée d'une forte coalescence, observable, sur la ligne de l'énoncé, à la tendance marquée de son évolution dans la zone de localité du support, qu'il lui soit antéposé ou postposé,
- (vi) dont la fonction générale est de prédiquer les propriétés de son contrôleur, soit par extraction de rôle actanciel à valeur qualificative, soit par extraction directe d'une qualification actancielle,
- (vii) formant un prédicat second, de type attributif, mais non fini au plan syntacticosémantique,
- (viii) inapte à modifier la vériconditionnalité de la prédication d'ancrage,
- (ix) susceptible d'activer des valeurs circonstancielle aléatoires, variables selon sa nature et son positionnement dans l'énoncé, mais non intégrées et construites par le micro comme par le macrocontexte,
- (x) dont le contrôleur est nécessairement instancié dans la prédication première, même de manière oblique,
- (xi) constituant avec lui une cellule référentielle et informationnelle, ce qui indexe son hétéronomie sur ces deux plans, mais dont la place, par rapport à son point d'appui et dans la structure prédicative d'ensemble, peut être décrite comme un indice iconique du domaine d'interprétation qui doit être celui de son contrôleur [+/- accessibilité].

Examinons tout d'abord quelques-uns des problèmes posés par cette définition assez large, relativement au fonctionnement des gloses, mais aussi relativement à la définition provisoire qui a été faite de la glose dans le cadre du séminaire de sémantique lexicale et discursive de l'Université de Provence :

La glose de mot : définition. Trois critères : 1. sémantique, *séquence métalinguistique portant sur un mot* ; 2. syntaxique : *en situation parenthétique* ; 3. pragmatique : *à visée explicative*. « Parenthétique » renvoie aux parenthèses proprement dites, mais aussi plus largement aux appositions (pouvant être introduites par *au sens de, c'est-à-dire*, etc.), aux notes. On pourrait inclure des phrases de nature métalinguistique, portant sur un mot, et en situation de « parenthèse » par rapport à l'ensemble du texte : on sort des limites de la phrase pour envisager la « syntaxe » du texte. (Séminaire « Le mot et sa glose », Université de Provence, 2001-2002)

Comme on le constate à la lecture de la définition de la glose, l'apposition occupe une place centrale dans l'approche de la notion, et elle est assimilée aux parenthèses, c'est-à-dire aux segments en incise, qui peuvent le cas échéant, à l'écrit, se trouver décrochés de l'énoncé où ils

figurent par des parenthèses, mais aussi par d'autres marques de frontières graphiques. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant de voir apparaître les outils de connexion syntactico-sémantique que sont *au sens de*, *c'est-à-dire*, à quoi pourraient être associés *à savoir/savoir*, *autrement dit*, *par exemple*, etc. En fait se trouve ici posé un des problèmes les plus coriaces de l'apposition et du détachement. Celui du degré d'autonomie syntaxique et sémantique du segment disjoint, et partant celui de l'identité et de l'étendue de son support.

Le travail définitionnel auquel a donné lieu le numéro de *Langue française* sur l'apposition a fait ressortir plusieurs phénomènes caractéristiques du système appositif : l'existence d'un terme descripteur détaché (le segment disjoint), qui se trouve en dépendance d'un support actanciel et qui manifeste à l'égard de ce support actanciel un mécanisme d'incidence externe qui lui confère une forme d'adjectivité, quelle que soit par ailleurs la nature de la tête de ce segment (adjectivale ou nominale), et qui apparente son fonctionnement à celui d'une caractérisation.

Dans cette perspective, l'apposition est une caractérisation détachée, dans laquelle le segment disjoint forme un prédicat second, donc nécessairement dépendant d'une prédication première. Son support forme un argument de la prédication principale, laquelle sert de matrice à la construction appositive. La fonction sémantique générale du segment disjoint est de prédiquer des propriétés du contrôleur référentiel du support. Si bien que ces constructions présentent une formule prédicative manifestement insuffisante pour constituer un énoncé informationnellement complet et donc autonome. Le segment détaché est en effet tout à la fois dépourvu d'autonomie syntaxique et d'autonomie référentielle.

2. « Parenthèse » et autonomie prédicative

2.1. Segments disjoints à incidence relationnelle

Cette approche exige de traiter autrement que dans le cadre appositif les segments disjoints qui manifestent une incidence relationnelle, et qui, loin d'être des caractérisations actanciennes, doivent être tenues pour des expansions de relations prédicatives (il n'y a pas incidence à un constituant mais à une relation entre constituants). Or, il se trouve que la tradition grammaticale a toujours associé ces cas à la catégorie appositive. Certaines de ces structures sont susceptibles d'exemplifier la glose :

- (1) Jacques Chirac aura 62 ans, mardi. Ou plutôt, il n'aura que 62 ans mardi, *considération sur l'âge du capitaine qui n'est pas sans importance et qu'il convenait de souligner à diverses intentions.* (*Le Monde*, 29/11/1994)

- (2) On mesure particulièrement mal cette force de contention, cette domination symbolique et intellectuelle des élites (ou supposées telles) qui pèse de longue date sur les discours d'extrême droite. Car - *cas unique pour un mouvement de masse* - il n'y a pas à ce jour un seul intellectuel soutenant le FN. (*Le Monde*, 3/5/2002)

Dans les séquences (1) et (2) apparaît l'autonomie prédicative du segment souligné par l'italique, même si la portée de ce segment s'exerce sur l'énoncé précédent. Ces deux séquences illustrent un type de constructions très mobiles, décrites, selon les approches, comme *adpropositionnelles*, *exophrastiques*, ou encore *incidentes à la phrase*¹².

Une des caractéristiques majeures de ce type apparaît dans le fait que, lorsque le segment prétendument détaché est en position frontale, ou plus largement dans la zone d'ouverture de la phrase - cas de la séquence (2) -, ce segment ne présente pas, contrairement aux constructions à support actanciel, le comportement thématique de point d'ancrage informationnel ouvert sur le contexte verbal antécédent, car il ne véhicule en fait aucune information donnée. Il s'agit d'un segment assertif, thétique, opérant dans le texte un décrochage métadiscursif, et qui n'est bien sûr pas sélectionné par le groupe thématique de la phrase où il apparaît. Décrochage métadiscursif qui s'observe en toute position, comme le montrent (1) et (2).

La tête nominale de ces segments (indépendamment de ses expansions) peut servir à gloser le contenu propositionnel de l'énoncé sur lequel ils portent [séquence (2)] : en particulier, au moyen de caractérisants typants présentant des degrés d'indétermination référentielle variables, comme *cas*, *événement*, *situation*, *phénomène*, *problème*, *solution*, ou comme *chose*, fréquemment sélectionné dans cette configuration, qui, en fait, pallie moins une carence dénominative, qu'il ne sert à renforcer l'indétermination référentielle du contenu propositionnel en question.

La tête nominale du segment sert aussi à gloser non pas le contenu propositionnel au sens strict, mais son énonciation dans le cadre d'un énoncé métalinguistique : au moyen de métatermes comme *phrase*, *propos*, *parole*, *réflexion*, *observation*, etc. [séquence 1 : *considération* au sens de « remarque », « réflexion », « observation »].

¹² Type de séquences, qui a fait l'objet d'études assez précises, entre autres celles de H. Van den Bussche, qui a fait apparaître (1988 : 118-120) que le degré d'intégration syntaxique des segments détachés est ici plus faible que celui des constructions à support actanciel : (i) ces segments ne peuvent occuper la position de foyer d'une phrase clivée, (ii) ils ne sont pas affectés par la portée de la négation du verbe principal, (iii) ils sont régis par la modalité assertive et ne sont pas compatibles avec l'injonction ou l'interrogation.

La structure autonome de tels segments, autrement dit leur dimension propositionnelle, est largement confirmée par leur très accessible réécriture phrastique et par la segmentation graphique isolante à laquelle ils se prêtent, comme l'indique (1').

(1') Jacques Chirac aura 62 ans, mardi. Ou plutôt, il n'aura que 62 ans mardi. *Considération sur l'âge du capitaine qui n'est pas sans importance et qu'il convenait de souligner à diverses intentions.*

On a donc quitté ici le terrain de la prédication seconde pour entrer dans l'espace syntaxique de la phrase.

Si l'on ouvre la notion de parenthèse à celle de constituant parenthétique (ou incis), comme on le fait en linguistique anglo-saxonne¹³, il semble possible de voir dans les séquences (1) et (2) une illustration de cette notion de parenthèse, qui suppose une autonomie prédicative, et qui permet un retrait du flux discursif pour en faire un objet de commentaire.

Or, son fonctionnement n'est pas étranger à celui des segments introduits par un connecteur métalinguistique : *c'est-à-dire, savoir/à savoir, autrement dit, par exemple*, etc., connecteurs parfois associés dans les analyses à la catégorie appositive, en raison du détachement qui semble les caractériser.

2.2. *C'est-à-dire*

Pour ce qui est de *c'est-à-dire*, on observe en effet, avec un rendement sémantique bien sûr différent, une semblable prédication parenthétique, que le segment soit à l'écrit encadré par des parenthèses, des virgules, des tirets, qu'il soit dépourvu de signes ponctuels, ou encore placé en zone frontale de la phrase.

Quel que soit son mode d'insertion dans le discours et l'étendue du segment qu'il introduit, il présente, comme dans le cas précédent, un redoublement énonciatif, c'est-à-dire qu'il signale une frontière de l'énonciation distincte de celle de l'énoncé sur lequel il porte. Et à cet égard il marque une stratification du discours où apparaissent des phénomènes dialogiques variés, étudiés en détail dans Murat & Cartier-Bresson (1987).

Reste que son mode de fonctionnement repose sur une rétroaction discursive invariante, qui présuppose nécessairement une antécédence textuelle, contrairement au type représenté par (1) et (2), qui ne la présuppose qu'en cas de postposition à la prédication support.

¹³ Voir, par exemple, Mc Cawley (1982).

- (3) [...] ces incroyables chaussures qui avaient l'air d'une gageure, d'un pari né dans l'esprit d'un bottier fou qui aurait juré de réussir à faire se tenir debout et marcher une femme (*c'est-à-dire, tout de même, un être humain, un plantigrade*) [...]. (C. Simon, *La Route des Flandres*)
- (4) [...] hier tout à l'heure et demain ont définitivement cessé d'exister *c'est-à-dire de le préoccuper c'est-à-dire de l'embêter* [...]. (C. Simon, *La Route des Flandres*)
- (5) Puis il vit ce type. *C'est-à-dire, du haut de son cheval, l'ombre gesticulante faisant irruption hors d'une maison* [...]. (C. Simon, *La Route des Flandres*)

On a sélectionné trois séquences extraites de l'œuvre de Claude Simon, qui fait de *c'est-à-dire*, comme on sait, un usage abondant et diversifié. Dans la séquence (3) le dialogisme de la locution semble privilégier le sens lexical, et, partant, l'interprétation du sens lexical. Ici la reprise définitionnelle s'applique à un support de large extension (*une femme*), qui n'appelle pas précisément ce type de prédication explicative. La présupposition d'une norme d'expression partagée (la donnée impersonnelle) en vertu de laquelle s'effectue la reprise¹⁴ prend ici l'aspect d'une tautologie à valeur classificatrice, qui oriente l'interprétation vers l'absurde et la métaphore.

Mais le plus souvent dans ce texte la reprise interprétative passe par une définition en extension. On présuppose non pas l'ignorance du sens de l'expression mais celle de la nature exacte du référent visé. Il s'agit généralement de marquer la complexité d'un phénomène.

Les séquences (4) et (5) introduisent des reprises interprétatives qui peuvent s'analyser comme une recherche (vaine ?) d'adéquation des mots aux choses. Elles disent finalement que les mots ne suffisent pas à rendre compte du réel, et du coup, elles font pénétrer le lecteur dans la subjectivité d'une conscience, celle de l'énonciateur, qui peine à témoigner du vécu par les mots.

Le passage du terme X au terme Y, qui est introduit par *c'est-à-dire*, ne traduit pas la rectification d'un énoncé flou par un énoncé net et normé. Il y a bien au contraire un prolongement du sémantisme flou, une opacification renforcée de l'énoncé. *C'est-à-dire* sert ici à l'expression de la complexité irréductible du réel.

Pour ce qui est de (4), on relève un mouvement de l'abstrait (*cessé d'exister*) au concret (*cessé de le préoccuper, cessé de l'embêter*), un mouvement de la mort au tracas. Mais on relève aussi le passage d'une

¹⁴ Voir Murat & Cartier-Bresson (1987).

universalité à la singularité du locuteur qui s'identifie dans l'extrait à un homme mort.

Ce transfert, qu'expriment les énoncés introduits par *c'est-à-dire* ici, conduit le lecteur à une réinterprétation globale de la séquence. Quelque chose comme : « Il dit que la mort soulage l'homme du travail destructeur du temps, c'est donc qu'il attend lui-même ce soulagement ». Travail de complexification mis en place par *c'est-à-dire*.

En (5) c'est plus frappant encore puisque l'on passe d'un syntagme non ambigu *ce type*, dont la référenciation ne fait pas problème dans le texte (fonctionnement anaphorique du démonstratif) à une reprise métonymique infiniment plus floue, mais qui s'explique par la volonté de l'énonciateur de témoigner d'un phénomène. On croit voir « un type », ou plutôt on dit qu'on voit « un type » alors qu'on saisit plutôt un effet, une impression, une silhouette agitée.

L'expression de la norme partagée réside ici dans l'idée d'un réel dont on rend toujours compte de manière imprécise parce qu'on emploie des termes écrans (*ce type*). On est bien dans l'ordre du phénoménal. En passant de X à Y, on passe d'un fait (*voir un type*) à un phénomène (le même fait actualisé et déformé par la subjectivité d'une conscience).

Ce procédé d'écriture s'interprète aisément comme une dénonciation implicite des insuffisances du langage verbal, de ses imprécisions, de ses trahisons, comme une forme de refus de laisser le langage porter le monde. Une façon d'afficher un désaccord profond entre le langage et le réel, pour inscrire ce procédé de manière permanente dans le discours, et donc peut-être pour fonder en légitimité le discours littéraire. Seul le discours profus, digressif, métaphorique pourrait ainsi prétendre approcher du réel. Quelque chose finalement d'assez proustien, comme *la vérité est toujours analogique*.

2.3. *À savoir, par exemple*

On observe ainsi à quel point la présence du connecteur métalinguistique aide à l'autonomie prédicative du segment, qu'elle soit ou non renforcée par des frontières graphiques. Cette observation vaut aussi pour *savoir/à savoir* (6), (7) :

(6) *Savoir*, ou, C'est à savoir, se dit aussi adverbiallement, et surtout des choses qui sont distribuées par articles. Dans la dépense d'un compte on dit, Il a été payé, *savoir*, tant à un tel par telle quittance. Son bien est en différente nature, *savoir* en argent, en rentes, en terres. (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690)

(7) Les deux objets à la mode alors [...], *savoir* un kaléidoscope et une lampe de fer blanc. (V. Hugo, cité par Robert)

très bien commenté par Furetière, qui expose en (7) son mécanisme distributif avec beaucoup de sagacité. Elle vaut aussi pour *autrement dit* et *par exemple* (8), (9),

(8) Nul doute que Christian Moncouquiol, *autrement dit Nimeno II*, aurait aimé à se retrouver dans ces arènes. (exemple emprunté à S. Caddéo)

(9) Certains types d'armes, *par exemple les mines antipersonnel*, font des milliers de victimes innocentes. (exemple emprunté à S. Caddéo)

susceptibles l'un comme l'autre d'une position postphrastique autonome, au prix sans doute d'une modification de l'ordre des constituants dans (8).

Comme dans le cas de (1) et (2), la présence du connecteur neutralise le mécanisme d'incidence externe, et laisse flotter l'identité du support dans une relative indétermination. C'est qu'il ne s'agit pas à proprement parler de prédiquer les propriétés d'un contrôleur référentiel, ni de former une cellule informationnelle. Il s'agit plutôt de juxtaposer des énonciations distinctes, manifestant une relation métadiscursive. Ici encore, la portée plus que l'incidence semble devoir décrire cette relation.

3. Gloses « apposées »

Quels sont les cas les plus répandus de gloses apposées, ou, plus précisément, des gloses fréquemment associées à la structure appositive ? Plusieurs séries se dégagent des ressources textuelles réunies pour l'analyse.

3.1. Un métaterme support du système appositif

(10) *Végétaux, légumes sanctifiés* : ces deux mots marquent assez le mépris où il tient l'insignifiance du monde des plantes. (J.-P. Sartre, *Baudelaire*)

(11) *Parfums, âmes, pensers, secrets* : autant de mots pour désigner le monde de la mémoire. (J.-P. Sartre, *Baudelaire*)

(12) *Frigidité, impuissance, stérilité, absence de générosité, refus de servir, péché* : voilà, de nouveau, autant d'équivalents du suicide. (J.-P. Sartre, *Baudelaire*)

(13) J'admirais son vocabulaire et comme il plaçait avec aisance, dans ses premières ébauches, les termes qu'il venait d'acquérir – entre autres, *bimétallisme et percolateur*. (J.-P. Sartre, « Paul Nizan », *Situations, IV*)

(14) Michel-Ange meurt hanté, résumant son désespoir et son mépris par ces deux mots : *péché originel*. (J.-P. Sartre, « Le séquestré de Venise », *Situations, IV*)

(15) Toute sa vie tenait dans ces deux mots : *veiller et surveiller*. (V. Hugo, *Les Misérables, I*)

- (16) La maison des remparts est ancienne et devait faire partie d'un ensemble plus important dont il reste des vestiges à proximité, une tour en ruine, propriété du maire qui cherche à la vendre, et des écuries transformées aujourd'hui en garages.

Demeure seigneuriale autrefois, l'hypothèse serait attestée pour certains par un motif gravé sur le fronton de la porte d'entrée mais que l'usure de la pierre ne permet plus d'assimiler à des armoiries. Peut-être n'était-ce que la décoration fantaisiste d'une maison bourgeoise. (R. Pinget, *L'Apocryphe*)

Le point commun de cette série (10) à (16) apparaît dans le fait qu'un métaterme sature la fonction de support du système appositif. On entend par la notion très générale de métaterme une unité syntagmatique dont la tête (nominale) est constituée d'un mot métalinguistique (au sens de Josette Rey-Debove, 1978), qu'il soit par ailleurs indexé ou non dans la métalangue grammaticale ou lexicographique. On y rencontre des unités comme *mot, nom, terme, expression, synonyme*, etc., ou parfois, comme en (12) ou (16) - cas de *équivalent* et *hypothèse* - des unités moins bien fixées dans le métalangage mais dont l'emploi ne laisse aucun doute sur la valeur. Il s'agit d'une acception métalinguistique qui leur est conférée par le contexte.

On a affaire ici à un système appositif qui se développe aussi bien en zone frontale [(10), (11), (12), (16)] qu'en zone caudale [(13), (14)]. Le lien sémantique étroit qui unit le segment apport et le segment support est renforcé par un mécanisme endophorique assuré par le démonstratif, l'article défini, le présentatif *voilà* ou le déterminant complexe *autant de*.

À cet égard, on doit noter la singularité de (16), qui est un exemple intéressant de condensation syntacticosémantique puisque le support anaphorique (« l'hypothèse ») extrait une propriété du segment détaché. Ce qui rétroactivement le resémantise en lui conférant une valeur polyphonique : la propriété « demeure seigneuriale autrefois » est tout à la fois une caractéristique du référent et un point de vue sur ce référent.

Quelle que soit la position frontale ou non du segment détaché, la glose ainsi introduite dans le système a pour effet de neutraliser l'usage courant du vocable en en faisant un autonyme. Toutefois l'interprétation autonymique est susceptible de varier grandement en fonction de la place du segment. En position frontale (position qui suppose l'antéposition de l'apport), l'autonymie est le plus souvent obtenue par la réinterprétation du segment. Le support fixant rétrospectivement le sens qu'il convient d'assigner au groupe détaché, comme on vient de le voir avec (16).

Toutes ces séquences illustrent l'altérité énonciative produite par l'autonymie, les autonymes en question figurant dans l'énoncé comme

autant de marques citationnelles d'un discours premier, comme autant de paroles rapportées. Ils sont en effet pour la plupart présentés comme des emprunts faits à un corpus précis dans une perspective explicative.

3.2. Un métaterme apport du système appositif

- (17) Le génie, *mot nouveau en Europe*, conflit du relatif et de l'absolu, d'une présence bornée et d'une absence infinie. (J.-P. Sartre, « Le séquestré de Venise », *Situations, IV*)
- (18) Sa mère s'appelait Jeanne Mathieu ; son père s'appelait Jean Valjean, ou Vlajean, *sobriquet probablement, et contraction de Voilà Jean*. (V. Hugo, *Les Misérables, I*)
- (19) Cette figure s'appelle *hyperbole, mot grec qui signifie excès*. (Du Marsais, *Des tropes ou Des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*)
- (20) Le *télescope* aurait pu encore, sans aucun danger, être appelé *tube* ou *tuyau* ; c' est ce dernier nom qu' il eût sans doute reçu, si le peuple avait été appelé à le baptiser. Comme *jumelles, mot populaire, presque argotique*, est joli, comparé à *microscope, stéréoscope*, d' une barbarie si savante et si triste ! (Rémy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*)
- (21) Des chiffres ou des faits, on les énumère, on les compte. et il cite le mot excellent de *cailloute, nom d' une phtisie particulière aux casseurs de cailloux, ou provoquée par des poussières minérales [...]*. (Rémy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*)
- (22) Rien ne se fane plus vite dans une langue que les mots sans racines vivantes : ils sont des corps étrangers que l' organisme rejette, chaque fois qu' il en a le pouvoir, à moins qu' il ne parvienne à se les assimiler. *Prosthèse, terme grammatical, - élégante traduction de greffe!* - a échoué sous la forme *prothèse* chez les dentistes qui bientôt n' en voudront plus. (Rémy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*)

Le système s'inverse ici, puisque le métaterme figure dans le segment apport (détaché). La visée communicationnelle du discours est nettement explicative. Il s'agit en effet d'une explicitation du sens lexical, de l'explicitation de l'emploi d'un mot, de sa situation dans l'histoire du langage ou encore de sa formation. Explicitation susceptible d'ailleurs de véhiculer des mentions axiologiques rendant compte du jugement de l'énonciateur sur le segment de discours commenté.

On a affaire, avec la série (17)-(22), à la configuration la plus répandue, qu'il s'agisse de discours spécialisés dans le métalangage ou non. Configuration dans laquelle se lit la présupposition d'une opacité du sens à laquelle la glose est censée remédier.

En dépit de la grande liberté de position du système appositif dans l'énoncé, la position médiane (non polaire) du segment disjoint, qui est postposé à son support, est ici nettement dominante. Elle marque l'absence d'antécédence référentielle du support dans le texte. Ce qui coïncide avec le travail d'explicitation sémantique à l'œuvre dans ces séquences.

On observe en outre que dans cette position l'autonymie est dans la plupart des cas préparée dans l'énoncé qui précède, et active dans la mémoire discursive, au moyen de verbes comme *s'appeler*, *dénommer*, ou encore au moyen de l'italique. Lorsque ce n'est pas le cas, par exemple (17), le support du système appositif se donne à lire tout à la fois comme un signe référentiel et comme un signe opacifié par le commentaire métalinguistique. Mais pour toutes ces séquences (17)-(22), contrairement à la configuration précédente, c'est l'apport détaché qui fixe rétrospectivement le sens qu'il convient d'assigner au support.

On ne saurait bien sûr borner cette configuration de la glose apposée aux segments à tête nominale. La glose est susceptible d'intégrer tout type de système appositif (à tête nominale comme à tête adjectivale/participiale) :

- (23) Mais quand ils paralysent les dispositifs de sécurité (*invariablement qualifiés de liberticides*), quand ils esquivent la légitimité des sanctions (en bondissant à chaque fois que le mot « punition » est prononcé), quand ils orientent leur compassion exclusivement sur les délinquants et cultivent la fable du « sentiment » d'insécurité, ces angéliques sont loin d'être tous des anges. (*Le Monde*, 3/5/2002)

La séquence (23) n'a d'autre intérêt que d'illustrer ce fait. La prédication de propriétés du support véhicule une très nette altérité discursive. Ce qui explique l'emploi fréquent de la glose apposée à tête adjectivale/participiale dans le discours polémique.

Illustrent également cette série, marquée par la présence d'un métaterme dans le segment apport et donc par la prédication explicite d'une spécification sémantique du support, les gloses introduites par *au sens (de)*, *dans l'acception (de)*, etc. En voici quelques exemples, empruntés à Julia (2001) :

- (24) M. Octave, avec toute sa surface sociale, se voyait manœuvré par ces gens de rien. À l'aide de cette parade d'argent – *parade aux deux sens du mot* – il se redonnait une haute idée de soi-même. (H. de Montherlant, *Les Célibataires*)
- (25) Comment s'est passé votre temps, votre vie de carême ? La mienne a été des plus agitées, des plus mortifiantes, *mortifiante au sens spirituel*, car nous mangions gras la moitié de la semaine [...]. (E. de Guérin, *Lettres*)

- (26) [...] on se prend à penser à ces biographies, *édifiantes au noble sens du terme*, que Plutarque aima tracer des grands hommes de l'Antiquité. (*Le Monde*, 1996)
- (27) La Réforme entend en finir avec l'idolâtrie de la chair. Elle tend à faire du sacrement un simple mémorial, du pain et du vin, purs signes sans substance. Le divorce est irrémédiable, *incarnant au sens fort du terme deux manières d'être et de croire, d'agir et de sentir antagonistes*. (Catalogue PUF 1996)
- (28) *Prise au plein sens moderne du mot*, la science est sœur jumelle de l'humanité. (Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*)
- (29) C'est un excellent garçon que Toirac, *homme d'esprit dans l'acception française du mot*, et honnête avec cela. (G. Flaubert, *Correspondance*)
- (30) Louis XIV [...], *vrai monarque dans la plus haute acception du mot*, souverain central de la civilisation, [...] étoile polaire de tout un siècle qui, pendant soixante-douze ans, en a vu tourner majestueusement autour d'elles toutes les constellations ! (V. Hugo, *Le Rhin*)

On notera tout d'abord la spécificité de (24) et (25), qui expriment cette prédication à partir d'une reformulation autonymique (*parade, mortifiante*). Ces deux séquences semblent poser problème dans le cadre de l'apposition, puisque la reformulation du vocable fournit un support à la prédication de propriétés à l'intérieur même du segment disjoint. Il s'agit donc d'une structure prédicative complète (argument/prédicat), difficilement compatible avec le système appositif, qui est marqué, comme on l'a rappelé plus haut, par une hétéronomie syntaxique et référentielle. On a plutôt affaire ici à une structure en incise, véritablement parenthétique.

Pour ce qui est des séquences (26) à (30), quel que soit l'introducteur de glose, qu'il s'agisse d'une glose axiologique (26), (30), d'une glose translinguistique (29), ou simplement évaluative (27), il faut noter un fonctionnement dominant de la caractérisation, qui consiste à faire porter la glose non sur le support appositif, mais sur la tête lexicale du segment détaché lui-même : *édifiantes* en (26), *incarnant* en (27), *homme d'esprit* en (29), *vrai monarque* en (30). Mais, contrairement au cas précédent, ce fonctionnement ne confère pas pour autant au segment disjoint une structure propositionnelle incompatible avec l'apposition.

On notera à propos du type représenté par les séquences (17) à (30), à l'exception de (28), l'organisation récursive de l'énoncé. En effet, le système appositif, qui d'une façon générale sert à prédiquer des propriétés extraites de son contrôleur référentiel, met en place dans cette configuration la prédication d'une prédication de propriétés, contribuant ainsi fortement à

la complexité énonciative du discours, lequel est déjà stratifié par le mécanisme présuppositionnel du détachement.

Seule (28) échappe à ce fonctionnement récursif, non pas en raison de la position frontale du segment disjoint, mais en raison de l'organisation sémantique de ce segment. La prédication d'une propriété conditionnelle, formulée par le groupe détaché, s'exerce ici nettement sur le support et sur lui seul. Ce qui entraîne à la fois un emploi en usage du nom *science* et son interprétation comme autonome. Cette bivalence sémantique se rencontre fréquemment avec les noms abstraits, à forte amplitude référentielle.

3.3. Transcodages

Les séquences (31) à (36) illustrent certains transcodages liés à l'emprunt, étudiés en détail par Aïno Niklas-Salminen, à qui sont empruntés quelques-uns de ces exemples :

(31) Jacques Chirac, lui, est « *odds on* » (*événement sûr*), c'est-à-dire que le profit est inférieur à la mise. (*Le Monde*, 3/5/2002)

(32) La police, qui a aussi saisi de nombreux documents, estime que l'« *impôt révolutionnaire* » extorqué par l'ETA aux entreprises et aux petits commerçants, de même que celui des rançons lors d'enlèvements, était payé directement dans les *herriko tabernas* (*tavernes du peuple*). Ces bars servent à la fois de siège social et de club de réunion à Batasuna dans les villes et villages basques. (*Le Monde*, 3/5/2002)

(33) Chasubles longues ou robes de coton matelassé aux couleurs vives renouvellent gaiement le « *homewear* » (*tenues d'intérieur*). (*Le Monde*, 4/1/1971, cité par A. Niklas-Salminen : « Les emprunts et la glose »)

(34) En revanche, les paris sur le score de Le Pen amusent les golden boys qui s'adonnent au « *spread betting* », les fameux paris-fourchettes devenus le pari de l'élection présidentielle française. (*Le Monde*, 3/5/2002)

(35) Ce sont les « *gloden boys* », ces jeunes loups de la finance qui ont investi la City et que l'on s'arrache à prix d'or. (*Le Monde*, 21/10/1986, cité par A. Niklas-Salminen : « Les emprunts et la glose »)

(36) Les pratiques sociales et productives développées par les hackers, « *pirates* » informatiques pour les uns, « *activistes* » du Réseau pour les autres, seraient en train de bouleverser le capitalisme. C'est du moins ce que laisse entendre la revue *Multitudes* dans son numéro de mars-avril 2002. (*Le Monde*, 3/5/2002)

(31), (32), et (33) posent un sérieux problème d'analyse linguistique. Car, si leur caractère de glose de spécification sémantique ne fait aucun doute, notamment par l'attribution d'un sens lexical à une séquence susceptible d'être ininterprétable, leur mécanisme incidentiel n'apparaît pas

clairement, pas plus d'ailleurs que la prédication de propriétés, qui caractérise comme on l'a vu le système appositif.

Qu'il y ait du sens dans le langage, et que ce sens puisse être lexicalement noté (*événement sûr, tavernes du peuple, tenues d'intérieur*) ne semble pas une condition suffisante pour voir dans un simple transcodage la prédication de propriétés d'un objet de discours. On a plutôt affaire ici à un phénomène de juxtaposition syntagmatique fonctionnant comme une balise catégorielle dans un corpus annoté, sans autre détermination syntaxique que celle de la juxtaposition. Isolat syntagmatique ou lexical que l'on va retrouver dans d'autres séquences.

Pour s'en convaincre, il suffit de les comparer à (34), (35), (36), où le segment glosé sature une position de support appositif antéposé au groupe détaché.

L'opacité sémantique de ce terme n'est pas forcément moins importante ici que dans les séquences précédentes. Certes aujourd'hui tout le monde sait ce que sont les *gloden boys*, mais ce n'était pas forcément le cas en 1986. Quant aux *hackers*, et plus encore au *spread betting*, ils restent une énigme sémantique et référentielle pour bien des contemporains. Mais le système appositif ne sert pas au simple transcodage ici. Il énonce une caractérisation qui a pour fonction communicationnelle de rendre interprétable le segment glosé en le contextualisant. On notera que cette contextualisation passe par l'évocation d'un monde connu, d'une référence partagée, explicitement formulée dans le segment disjoint par les différentes expansions de la tête nominale.

Les séquences (37) à (45) forment une dernière série sans doute plus hétérogène :

- (37) L'abandon d'une politique ambitieuse et compréhensible a été à cet égard une des carences du gouvernement Jospin, malgré plusieurs textes de première importance comme les lois dites Voynet, Chevènement et SRU (*Solidarité Renouvellement Urbain*). (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (38) Jeunes et vieux sont venus à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (*MRAP*) et la Ligue des droits de l'homme (*LDH*), pour rappeler le souvenir de Brahim Bouraam, jeune Marocain mort noyé, le 1er mai 1995, jeté dans la Seine par quatre jeunes qui participaient au défilé du FN. (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (39) La prise de position du Medef contre le programme économique du FN, lundi 29 avril, même si elle ne s'est pas accompagnée d'une consigne de vote explicite en faveur de Jacques Chirac, semble avoir délié quelques langues. La CGPME et l'Union professionnelle artisanale (*UPA*) avaient, peu avant, également affirmé leur « *attachement aux valeurs républicaines* ». (*Le Monde*, 3/5/2002)

- (40) L'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) a traduit la sienne en arabe : « *Pour que la mémoire de Brahim Bouraam et de toutes les victimes des crimes racistes reste vivante* ». (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (41) Les petites mains jaunes des « potes » refléurissent, toujours frissonnantes d'indignation. Samir, 19 ans milite à SOS Racisme depuis un an : « *On sentait bien que ce qui s'était passé en Autriche et en Italie allait nous tomber dessus en France* », explique-t-il. SOS Racisme ouvre la voie à une myriade d'associations. Des plus médiatisées - Droit au logement (DAL), Attac, le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), la Coordination des sans-papiers -, aux plus inattendues. « *Pour la première fois, le monde associatif sort de sa réserve* », se félicite Hubert Prévost président de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA). (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (42) Plus loin, on aperçoit la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) qui affirme « *préparer le troisième tour social* ». « *C'est une journée historique, le succès de la résistance* », se réjouit Olivier Besancenot pour qui, le 5 mai, « *on votera le matin Chirac, et dès le soir on se lavera les mains* » en manifestant. (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (43) « *On n'est pas tranquilles pour dimanche* », soupire Madeleine Bolla, déportée, qui tient le panneau des amis de la Fondation nationale pour la mémoire de la déportation (FMD). (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (44) Un peu plus loin, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) distribue des tracts : « *Il y a soixante ans, la Résistance a combattu les mêmes, pour notre Libération. Aujourd'hui, barrage au F-haine pour défendre les valeurs de notre République.* » (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (45) Dans une Arabie polythéiste, il se proclame l'Envoyé (*rasoul*) du Dieu unique, qui lui dicte le Coran, et le dernier des prophètes (*nabi*) après ceux du monde judéo-chrétien. (*Le Nouvel Observateur*, 4-10/10/2001, cité par A. Niklas-Salminen : « Les emprunts et la glose »)

(37) se distingue de (38)-(45) dans la mesure où l'on a affaire à la glose explicative entre parenthèses d'un sigle présumé ininterprétable, du moins affiché comme tel par la présence du commentaire métadiscursif. À cet égard, il est possible de reprendre à propos de (39) les observations faites sur (31), (32), (33), à savoir que l'on a affaire à un transcodage qui attribue du sens lexical à une séquence sémantiquement opaque, sans qu'aucune relation de dépendance syntaxique, ni qu'aucune prédication de propriétés ne soit apparente entre la source et la cible du transcodage (glose-balise).

La série (38)-(44) inverse le processus mais de manière parfois très variable. En (38), *MRAP*, donné comme présumé connu, ainsi que *LCR* en (42), s'inscrivent dans l'énoncé comme des gloses de spécification référentielle censées élucider, par ce qui est en fait un désignateur rigide, des expressions sémantiquement transparentes mais présentées curieusement dans l'énoncé comme insuffisamment interprétable.

Les autres sigles entre parenthèses ne sont que des réductions, c'est-à-dire des tentatives de lexicalisation de syntagmes. Dans les différents articles où ils figurent, ils n'ont pas même l'utilité de servir de source explicite à des enchaînement référentiels. Ces mentions répondent donc à des objectifs de communication qui restent obscurs. Elles témoignent d'un travail de codification du sigle dans le lexique.

La lecture de (45) pourrait éventuellement mettre sur la voie de leur fonction discursive. Il s'agit d'un transcodage inversé par rapport à (31)-(33). La justification informationnelle de ces segments entre parenthèses ne semble pas linguistique, au sens où il s'agit moins de proposer une traduction que de transmettre une information culturelle, historique, voire ethnologique. Information qui joue dans le discours comme un effet de réel, comme un témoignage attesté par la langue de l'existence de la notion évoquée.

Si *nabi* évoque avec précision pour nombre de lecteurs une réalité historique et culturelle (le prophète, d'une part, et d'autre part le nabisme, le mouvement des peintres indépendants à la fin du XIX^e siècle), rares sont ceux pour qui *rasoul* fait sens. Existence des choses qui ont un nom.

En outre, il y a sans doute à voir ici une manière d'extraire une donnée concrète d'un ensemble discursif affecté d'un fort degré d'abstraction. S'il faut renoncer à voir ici une traduction du mot français, qui n'aurait guère de pertinence linguistique, on peut se contenter d'y voir la mention d'une étiquette dénominative. Toutefois, la mise en parallèle de deux langues a pour effet de dupliquer le référent par des étiquettes lexicales différentes, nullement de caractériser un objet de discours au moyen d'un jugement de propriétés. On retrouve encore une fois ce parallélisme syntaxique et sémantique incompatible avec le système appositif.

Si l'on reprend les sigles entre parenthèses non commentés de la série (38)-(44), on s'aperçoit que l'on a affaire à une mise en parallèle assez semblable, reposant sur la transformation d'une description définie en désignateur rigide. À quelle fin ? Souci d'économie linguistique ? Nécessité informationnelle de baliser le discours par des désignateurs marquant une présupposition d'existence référentielle afin de faciliter la lecture, sa rapidité, l'évocation d'un monde présumé connu ?

4. Quelques éléments de réflexion pour finir

Cette étude a moins cherché à construire une typologie des gloses apposées qu'à examiner les conditions requises pour leur identification afin de souligner ce qui apparaît comme un risque de l'analyse : l'ouverture du système appositif à des formes très hétérogènes de détachement. Elle témoigne de la volonté de situer la réflexion principalement sur le terrain syntaxique, non pas par postulat d'une illusoire autonomie de la syntaxe, mais par souci de ne jamais quitter ce terrain dans la réflexion linguistique.

Le propos s'est développé en trois temps. (i) Pourquoi tout ce qui est détaché ne peut-il être tenu pour appositif ? (ii) Quelles sont les conditions d'intégration des événements linguistiques au système appositif ? (iii) Comment la glose s'inscrit-elle dans ce système ?

Bien des problèmes restent à creuser pour élaborer la grammaire des segments détachés métalinguistiques.

Tout d'abord, celui de la connexité du détachement avec le reste de l'énoncé, autrement dit le problème de l'incidence et de la portée des constituants. On l'a vu, le point d'incidence et de portée n'est pas toujours réductible au mot. Dans la mesure où la glose porte sur un segment actualisé en discours, elle attrape à la fois du sens et de la référence. L'unité en emploi métadiscursif glose un actant du procès, parfois le procès lui-même. Dans cette perspective, il convient de rappeler que l'hétéronomie du segment disjoint de l'apposition à l'égard de son support est incompatible avec un fonctionnement parenthétique *stricto sensu*. La prédication appositive ne saurait en effet s'analyser comme une simple juxtaposition d'énonciations distinctes.

Un autre aspect important de la problématique réside dans le fait que la glose *fait retour*, donc s'applique à un objet de discours qui lui préexiste. Ce qui se traduit, dans la linéarité de l'énoncé, par une postposition dominante, mais pas exclusive. La postposition n'est donc pas une condition nécessaire à l'existence de la glose détachée. On a vu en effet que celle-ci peut fort bien être introduite dans un segment qui est antéposé à l'unité glosée, notamment en position frontale, ce qui est d'ailleurs parfaitement congruent avec la présomption d'antécédence référentielle exprimée par cette position. Même si entrent en jeu des déterminations morphosyntaxiques, le placement de la glose détachée dans l'énoncé est principalement affaire d'orientation communicationnelle du discours et de développement de l'information dans le texte. À cet égard, on peut dire que l'apposition fournit un cadre formel d'une très grande souplesse pour le développement de la glose.

On doit également prendre en compte le fait que la glose n'est pas nécessairement orientée de l'inconnu vers le connu. Le mécanisme de stratification énonciative est ici très complexe. On dira que l'opération linguistique de la glose suffit à réinterpréter l'objet glosé, car elle suffit à présupposer la nécessité d'un savoir sémantique ou référentiel pour l'interprétation complète de l'objet en question. La glose affiche donc nécessairement une incomplétude sémantique ou référentielle, que celle-ci soit avérée ou présumée.

On doit noter en outre que si le détachement, pris au sens très général de discontinuité syntaxique, est bien une configuration privilégiée des énoncés métalinguistiques, on ne saurait tenir pour autant l'apposition pour la structure syntaxique d'élection de la glose. Comme le travail de C. Julia l'a montré, les gloses organisent l'assignation du sens au moyen de la sélection d'une acception. À ce titre elles visent à orienter l'interprétation. Cependant les structures détachées dans leur ensemble, et tout particulièrement les faits d'enchâssement syntaxique et de prédication seconde, participent de cette intention communicationnelle.

Enfin, concernant la notion, fréquemment développée dans les études sur la glose, de mise en équivalence de deux items lexicaux ou syntagmatiques, il convient sans doute d'insister sur l'idée de stratégie discursive dont relève en fait cette équivalence. La glose apposée modifie nécessairement la référence de l'objet de discours sur lequel elle porte. Elle ne saurait en aucun cas le laisser intact. On soulignera à cette occasion les dangers d'une approche trop lexicaliste de la glose.

Références bibliographiques

- ARNAULD A., & NICOLE P., *La Logique ou l'art de penser*, (1662-1683), Paris, Flammarion, coll. "Champs", 1970.
- AUTHIER-REVUZ J., *Ces mots qui ne vont pas de soi – Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995.
- AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-C. (eds), *Formes d'ajout dans l'écrit - Langue et texte*, Paris, Presses Universitaires de La Sorbonne nouvelle, 2002.
- BALLY C., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, 1932.
- BARATIN M., *Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Editions de Minuit, 1989.
- BEAUZÉE N., article « Apposition », *Encyclopédie méthodique - Grammaire et Littérature*, Paris, Panckoucke, tome premier; *Archives de la linguistique française*, Centre d'étude du français moderne et contemporain - C.N.R.S. Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (coll. de documents relatifs à la langue française, publiés entre 1500 et 1900), 1782.
- BONNARD H., article « Détachement », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1972.

- BOUCHERON S., *Parenthèse et tiret double – Étude linguistique de l'opération de décrochement (typo)graphique*, thèse de doctorat (document tapuscrit), Université Paris III, 1996.
- BUNT H. & HORCK A. Van (eds), *Discontinuous Constituency*, La Haye, . Mouton de Gruyter, 1996.
- CADDÉO S., *L'apposition : analyse syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*, thèse de doctorat (document tapuscrit), Université de Provence, 2000.
- CLÉMENT D., « Réflexions sur la notion d'intégration en syntaxe, ou : qu'entend-on par "l'expression X est plus ou moins 'intégrée' à la phrase" ? », *Langages*, 104, 1991, pp. 7-21.
- COLOMBAT B., *Les Figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*, Louvain-Paris, Peeters, BIG, 1993.
- COMBETTES B., *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys, 1998.
- CULIOLI A., « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », ERA 642, DRL, Université Paris 7, 1982, 30 pages.
- CULIOLI A., « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Étude de cas », in M. Mahmoudian, *Fondements de la recherche en linguistique - Perspectives épistémologiques*, cahiers de l'ILSL, Université de Lausanne, 6, 1995, pp. 7-16.
- DAMOURETTE J., & PICHON E., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1930-1950.
- DELORME E., & DOUGHERTY R., "Apposition NP Constructions : *we, the men; we, men; I, a man; etc.*", *Foundations of Language*, 8, 1972, pp. 2-29.
- DEULOFEU J., « Les énoncés à constituant lexical détaché – Les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans les énoncés », *Recherches sur le français parlé*, 2, 1979, pp. 75-109.
- DUBOIS J., & alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- DU MARSAIS, C. C., *Les Véritables principes de la grammaire et autres textes*, Paris, Fayard (première édition 1729-1756), 1987.
- DUPONT N., *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang, 1985.
- ERNST T., *The Syntax of Adjuncts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- ESPINAL T., "The representation of disjunct constituents", *Language*, 67-4, 1991, pp. 726-762.
- FORSGREN M., « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? », *Langue française*, 125, 2000, pp. 30-45.
- FRADIN B., « Les phrases à adjectif frontal », *Lingvisticæ Investigationes*, IV, 1980.
- FRADIN B., « Approche des constructions à détachement - La reprise interne », *Langue française*, 78, 1988, pp. 26-56.
- FRADIN B., « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue romane*, 52, 1, 1990, pp. 3-34.
- GIRARD abbé G., *Les Vrais Principes de la langue française*, Paris, réédition en fac-similé, Genève, Droz, 1747.
- HOCKET C.-F., "Attribution and Apposition", *American Speech*, 30/2, 1955, pp. 99-102.
- JULIA C., *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.

- KLEIBER G., « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue française*, 72, 1986, pp. 54-79.
- LAMBRECHT K., « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, 1, 1998, pp. 34-45.
- MARANDIN J.-M., « Grammaire de l'incidence », version HTML, <<http://www.ilf.cnrs.fr/fr/Marandin>>, 1998.
- MC CAWLEY J. D., « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry*, 13, 1982, pp. 91-106.
- MÉLIS L., « La prédication seconde : présentation », *Travaux de Linguistique*, 17, Paris-Gembloux, Duculot, 1988, pp. 7-12.
- MEYER C.-F., *Apposition in contemporary English*, Cambridge University Press, 1992.
- MOREL M.-A. (éd.), « Intégration syntaxique et cohérence discursive », *Langages*, 104, 1991.
- MOREL M.-A., « Les compléments ambiants », *Langage*, 124, 1996, pp. 35-50.
- MORIER H., *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961.
- MURAT M., CARTIER-BRESSON B., « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, 1987, pp. 5-15.
- NEVEU F., *Études sur l'apposition*, Paris, Champion, 1998.
- NEVEU F. (éd.), « Nouvelles recherches sur l'apposition », *Langue française*, 125, 2000 a.
- NEVEU F., « L'apposition : concepts, niveaux, domaines – Présentation », in F. Neveu (éd.), *Langue française*, 125, « Nouvelles recherches sur l'apposition », 2000 b, pp. 3-17.
- NEVEU F., « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », in F. Neveu (éd.), *Langue française*, 125, « Nouvelles recherches sur l'apposition », 2000 c, pp. 106-124.
- NEVEU F., « Place, position, information : quelques problèmes de macrosyntaxe en français contemporain », in H. Dupuy-Engelhardt, S. Palma, J.-E. Tyvaert (eds), *Actes des Journées Scientifiques 2000*, Reims, PURReims, CIRLEP, *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive*, 16, 2001, pp. 57-73.
- NEVEU F., « L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité », in J. Authier-Revuz & M.-C. Lala (eds), *Formes d'ajout dans l'écrit - Langue et texte*, Presses Universitaires de La Sorbonne nouvelle, sous presse.
- NEVEU F., « Du prédicat second à la clause - Sur le rang syntaxique de quelques types de détachements », in M. Charolles, P. Le Goffic, M.-A. Morel (eds), *Actes du colloque international "Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?"*, 21-22 septembre 2000, Université Paris III, *Verbum*, à paraître.
- NEVEU F., « Support et référenciateur de l'adjectif dans le système appositif - Sur l'interprétation des prédicats détachés », texte de communication en séance plénière au colloque international *L'adjectif en français et à travers les langues*, 28-30 juin 2001, Université de Caen/CNRS, Centre de Recherches Inter-Langues sur la Signification en Contexte, Presses Universitaires de Caen, sous presse.
- NIKLAS-SALMINEN A. : « Les emprunts et la glose », à paraître.
- REY-DEBOVE J., *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin, 1978.
- SÉRIOT P., « La grande partition - Enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte », in P. Sériot (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives -*

Linguistique slave et linguistique générale, Lausanne, Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne, 3, 1993, pp. 235-260.

SIBLOT P., « Nommer, c'est déjà prédiquer », *Cahiers de praxématique*, 30, 1998, pp. 37-54.

STEUCKARDT A., « *C'est-à-dire* au XVIIIe siècle », à paraître.

TOURATIER C., « Extraposition et structuration informative », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCIII, fasc. 1, 1998, pp. 59-76.

VAN DEN BUSSCHE H., « Typologie des constructions appositives », *Travaux de linguistique*, 17, Paris-Gembloux, Duculot, 1988, pp. 117-135.

WILLEMS D., « Linéarité et métalangue : de la phrase type aux types de phrases », in B. Colombat & M. Savelli, *Métalangage et terminologie linguistique*, Louvain, Peeters, 2001.

Résumé

Cette étude examine les conditions requises pour l'identification des gloses apposées. Elle tente de fournir des réponses à trois interrogations. Pourquoi tout ce qui détaché ne peut-il être tenu pour appositif ? Quelles sont les conditions d'intégration des événements linguistiques au système appositif ? Comment la glose s'inscrit-elle dans ce système ?